

## **Au Conseil Communal de la Ville de Nyon**

### **Postulat –Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène**

---

Ce postulat imaginé en même temps que le postulat intitulé « Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura » poursuit des buts complémentaires. L'autre postulat propose une amélioration de la valeur écologique d'une bonne partie de la butte sous la Promenade du Jura, alors que celui-ci se concentre davantage sur le tracé et les aménagements en dur de la promenade d'Italie. S'agissant de sujets et d'objectifs un peu différents, les soussignés estiment que la rédaction de deux postulats est préférable.

#### **Situation**

Les aménagements actuels d'une partie de la rue de la Combe et l'entrée de la promenade d'Italie n'incitent guère à la promenade et ne contribuent donc pas à l'attrait touristique du quartier. Par ailleurs, faute d'intérêt esthétique ou de confort, la partie de la promenade d'Italie qui débouche sur la route du Cordon peine à retenir le rare promeneur. Comme dans le cas de l'autre postulat, l'ensemble du parcours entre le bas de la rue de la Combe et la route du Cordon peut être examiné en sections aménagées distinctes :

- a) au pied du mur de soutènement de la butte se trouvent, outre une fontaine, une entrée d'un garage souterrain et une sous-station électrique. Cette zone n'a qu'une utilité fonctionnelle;
- b) la zone du rond point, qui marque l'interface entre la rue de la Combe, le début de la promenade d'Italie et le parc Gubler, site de la future UAPE. A côté de la chaussée, on y trouve un dépôt de bennes et un éco-point. Les escaliers venant de la cour de l'école du Centre-ville débouchent également à cet endroit et il sera, un jour, le cheminement privilégié des écoliers qui rejoindront la future UAPE;
- c) un passage de près d'une centaine de mètres sous la frondaison des arbres, qui rejoint le dernier tronçon de la promenade;
- d) une zone surplombant le terrain de sport, longue de quelque 85 mètres, qui est orientée vers le sud et le lac. Cette zone a bénéficié, en son temps, d'un aménagement paysager qui, par le choix de certains végétaux, faisait référence à un environnement méditerranéen. Cette partie de la butte, exempte de mur de soutènement, est percée d'un escalier droit assez raide et sans palier de repos menant au parvis du Temple. A certains endroits des arbustes ont été abattus et la terre est mise à nu.

#### **Proposition**

Ce postulat part du constat que les potentiels paysagers le long de ce tracé demeurent inexploités. Non seulement l'esthétique de certains endroits tels que le début de cette promenade doit être amélioré pour le confort du voisinage, mais également pour celui des promeneurs. La partie dégagée de la promenade au-dessus du terrain de jeu, quant à elle, peut devenir plus accueillant et inviter à la pause et la contemplation. Cet endroit pourrait même offrir un lieu de pique-nique. La réalisation des aménagements suggérés peuvent être planifiés progressivement, toutefois, il serait souhaitable que le tout puisse être terminé pour l'inauguration du nouveau Musée du Léman.

#### **Section a)**

- aménager le côté de la rue de la Combe, au pied du mur de soutènement, de manière à diminuer l'impact visuel des équipements présents et d'en améliorer l'esthétique générale.

#### **Section b)**

- améliorer l'ambiance actuelle d'arrière-cour et de dépôt de poubelles au rond-point entre la rue de la Combe et le début de la promenade d'Italie par un traitement paysager de qualité.
- agrémenter l'escalier et le cheminement menant de la place de jeux de l'école à la future UAPE avec, par exemple, des sculptures faites par ou pour les enfants, voire un toboggan ;

**Section c)**

- étudier l'adaptation ou le remplacement du pavage de la promenade d'Italie et le mettre en harmonie avec les nouveaux aménagements adjacents (b et d).

**Section d)**

- rehausser éventuellement le caractère italianisant suggéré par les chênes verts présents par un choix de plantations et d'aménagements adaptés (murets, bancs, terrasses, tonnelle, sculptures, pavage, etc.). Ce site, par son orientation sud, jouit d'une magnifique perspective sur l'étendu du Petit-lac et a sans doute déjà inspiré les premiers paysagistes, qui l'ont aménagé en utilisant des essences méditerranéennes. Le traitement moins linéaire des voies de circulation et le choix de matériaux plus recherchés pourraient de cette manière relever le *genius loci* du site. Enfin, un rafraîchissement de l'ensemble de cette partie de la promenade augmenterait largement son attrait pour tous les promeneurs.

**Conclusion**

Les différentes ruines romaines qui jalonnent la ville, ainsi que le nom de cette modeste promenade, nous rappellent que la communauté italienne de Nyon a fortement marqué sa présence dans la cité et ceci depuis plus de 2000 ans. Cela ne serait donc qu'un hommage mérité de mettre cette promenade dans un état digne de les représenter.

Les soussignés désirent que ce postulat soit renvoyé à une commission afin de préaviser la Municipalité.

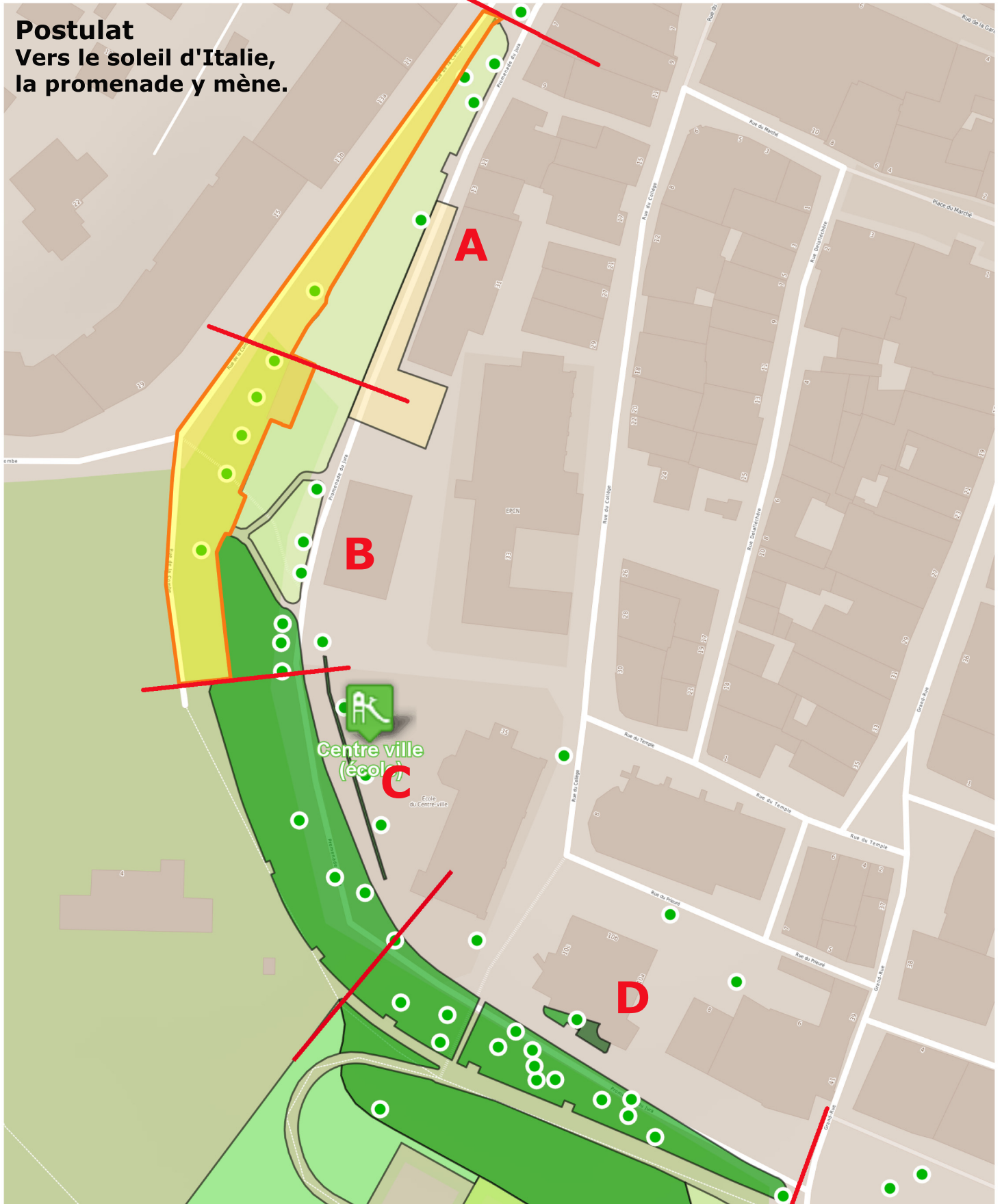
Pour les Verts et les Socialistes

Fred Tschuy, Christian Karcher, Valérie Mausner Léger et Gilles Grosjean

Nyon, le 12 février 2016



**Postulat**  
**Vers le soleil d'Italie,**  
**la promenade y mène.**



[507587.875,137359.5]

## Promenade d'Italie - Espaces verts

En vert clair: Prairie + friches contrôlées.

En vert foncé : Arbustes et couvre-sols d'ornement.

© Géodonnées : Ville de Nyon, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



0 20 30 40 50m

Echelle : 1:1000

Date d'impression : 05.02.2016